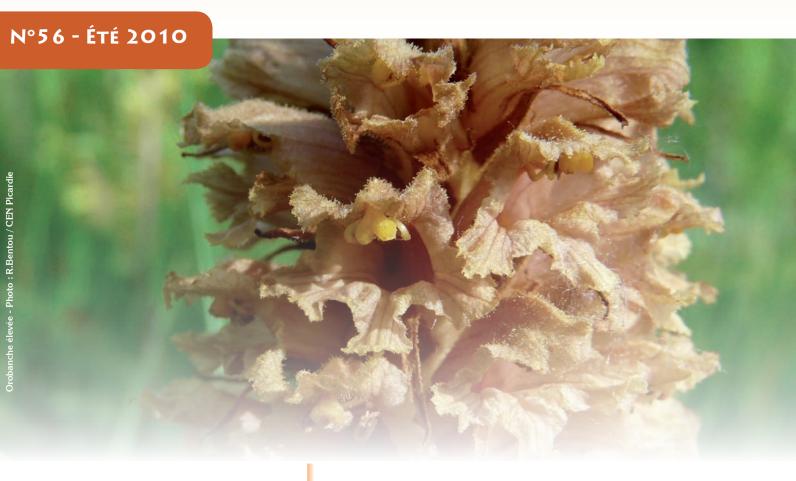
LA LETTRE D'INFOS

DU CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE PICARDIE



EDITO

L'agrément des Conservatoires d'espaces naturels a été voté il y a quelques jours et la loi promulguée. Notre Fédération qui rassemble ces Conservatoires travaille de concert avec le Ministère de l'écologie pour réfléchir au contenu du décret avant la labellisation rapide de nos associations par la Région et l'Etat. Ce n'est pas anodin, cette reconnaissance est importante pour l'ensemble de notre réseau car elle conforte nos actions dans un contexte économique difficile pour l'ensemble du monde associatif. Finances et contraintes renforcées, gels budgétaires, il nous faut plus que jamais être vigilants pour continuer d'assurer nos missions. Contrairement à ce qui nous est redit régulièrement, dans ce cadre, le statut associatif est plus que jamais pertinent. Il permet une grande souplesse d'adaptation, il est garant du respect de l'objet, à savoir la gestion des espaces naturels. Ils se sont placés d'ailleurs dans la lignée des grandes ONG et associations des secteurs du social, de l'humanitaire et de la culture. L'agrément des Conservatoires va l'amplifier tout comme une dernière avancée montée par notre Fédération : la création d'un fonds national de dotation destiné à consolider nos acquisitions. Malgré le contexte difficile, vous le voyez, nous avançons!

Christophe Lépine

Président du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie Secrétaire général de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

DOSSIER

Prendre en compte les continuités écologiques : le Conservatoire en actions !

LE CONSERVATOIRE VU PAR...

Xavier Houard, chargé de mission à l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE)

ACTUALITÉS

Les plans de restauration Butor étoilé et Râle des genêts La Réserve de l'Etang-Saint-Ladre (Boves) : une réserve pour tous

SITE NATUREL À DÉCOUVRIR

Le méandre d'Eclusier-Vaux et de Frise

LE COIN DU NATURALISTE

Restauration du marais de Pente de Cambronne-les-Clermont : des premiers résultats encourageants

Une année riche en découverte dans la Somme

PORTRAIT

Ludovic Mangelinck, un nouvel administrateur au Conservatoire



Conservatoire d'espaces naturels de Picardie 1, place Ginkgo - Village Oasis 80044 Amiens Cedex 1 Tél: 03 22 89 63 96 - Fax: 03 22 45 35 55 Site Internet: www.conservatoirepicardie.org Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie est membre du réseau national des Conservatoires d'Espaces Naturels



PRENDRE EN COMPTE LES

De par son action sur les territoires, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie contribue intrinsèquement au maintien ou à la restauration des continuités écologiques. En effet, l'action du Conservatoire s'intègre naturellement dans la thématique «Trames vertes et bleues» vulgarisée par le Grenelle de l'Environnement, car elle concerne les sites de grand intérêt écologique, éléments fondamentaux (appelés *«noyaux de biodiversité»*) des Trames vertes et bleues.

Conservatoire entreprend des démarches de contractualisation en vue de consolider le réseau de sites gérés. Dans le département de la Somme, l'intervention du Conservatoire, en Moyenne Vallée de la Somme par exemple, a pour objectif la constitution puis la gestion d'un réseau de marais tourbeux. L'expérience acquise pour la gestion de ces sites, l'implantation territoriale et l'augmentation du nombre de sites gérés sur la zone confèrent la base de la maîtrise d'une Trame Verte et Bleue. Après 20 ans d'exercice en Moyenne Vallée de la Somme (la Vallée d'Acon, le premier site géré par le Conservatoire, étant situé sur ce territoire), l'intervention du Conservatoire s'étend aujourd'hui sur 515 ha. Le partenariat signé avec le Conseil général de la Somme et le Conservatoire du Littoral permet un renforcement de la contractualisation sur des zones à enjeux dans l'objectif d'une maîtrise spatiale favorable aux enjeux patrimoniaux.

Autre exemple au niveau régional, ayant la connaissance du réseau de sites à chiroptères, le Conservatoire a développé avec l'Office national des forêts un plan d'actions dans le cadre du plan national d'actions chiroptères, visant à dynamiser

ainsi la contractualisation de nouveaux sites de grands intérêts qui intégreront le réseau de sites déjà gérés par le Conservatoire et 9 sites seront bientôt aménagés.

Le Conservatoire réalise des diagnostics et élabore des plans de gestion pour les sites qu'il a contractualisés. Les plans de gestion prennent désormais en compte les sites situés sur un même territoire. Les nouveaux plans de gestion multisites permettent ainsi de capitaliser les connaissances des territoires, d'asseoir une gestion prévisionnelle globale des travaux et d'associer les acteurs d'un même territoire autour d'un grand projet. Au fur et à mesure du renouvellement des anciens plans de gestion, cette démarche va se généraliser.

Trames vertes et bleues dans la Somme

Argus bleu nacré

La Vallée de la Somme peut être considérée comme un méga-corridor de marais de tourbeux où la Grande douve trouve une dissémination possible le long des cours d'eau et des étangs. L'intervention du Conservatoire favorise une gestion favorable à cette espèce avec une dimension territoriale plus importante que la maîtrise d'un site unique.

En Vallée du Liger, le réseau de 5 pelouses gérées par le Conservatoire représente une surface de 43 ha. Ces cinq sites sont regroupés autour d'un unique plan de gestion ayant deux objectifs prioritaires : maintenir et restaurer les espaces pelousaires typiques afin de garantir le maintien et le développement de cortèges faunistiques et floristiques et maintenir et restaurer la fonctionnalité du réseau de pelouses favoisant les échanges d'individus des espèces prioritaires entre les sites gérés.

Concrètement, les actions sont axées autour de trois éléments :

- ouverture de milieux par déboisement, débroussaillage et fauche
- pâturage extensif au moyen d'un même troupeau ce qui confère une dynamique écologique supplémentaire permettant des échanges de graines entre les sites
- maintien d'un réseau de pelouses rapprochées connectées par des milieux ouverts.

En terme de résultats, on note :

- à Inval-Boiron, l'apparition du Point de Hongrie, de la Virgule, de l'Argus Bleu-Nacré
- au Mazis, l'apparition de la Véronique germandrée, présente à Inval-Boiron et à Le Quesne et de l'Hespérie du Chiendent présente à Le Quesne :
- à Le Quesne, la réapparition du Fluoré.



La Vallée de la Somme vue du ciel

Quelques expériences dans l'Oise

Dans le cadre d'un appel à projet lancé par le Ministère de l'Environnement et du projet correspondant développé par les Parcs Naturels Régionaux d'Ile-de-France, le Conservatoire a contribué.

S CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES : TOIRE EN ACTIONS !

auprès de l'Office national des forêts, à la programmation de travaux de restauration de corridors de pelouses, de landes et de milieux herbacés reliant plusieurs espaces de landes à Callune-Fausse Bruyère.

À partir de lots d'espèces caractéristiques, il est envisagé de suivre la fonctionnalité du réseau ainsi remis en connexion écologique. Parmi les espèces suivies : la Violette des chiens, la Bruyère cendrée, le Lézard des souches ou bien encore la Noctuelle myrtille, un papillon de nuit inféodé aux landes.

Des espèces et des réseaux en prairies de la Thève dans l'Oise

Afin d'orienter l'animation contractuelle et les programmes de travaux d'entretien et de restauration de la Trame Verte et Bleue en Vallée de la Thève, le Conservatoire utilise aussi certaines espèces dont le caractère indicateur de la fonctionnalité des réseaux et de la continuité écologique a notamment été confirmé par les chercheurs œuvrant sur les Trames Vertes et Bleues du canton de Genève : l'Agrion de Mercure et le Nacré de la Sanguisorbe. Certains travaux sont déjà en cours de réalisation, les résultats ne pourront être analysés qu'après quelques années de développement.



Agrion de mercure

Dans les démarches territoriales également, le Conservatoire accompagne les collectivités, l'Etat ou les partenaires privés, pour la prise en compte des continuités écologiques sur le territoire picard. Sa connaissance du territoire et des acteurs, son expertise du patrimoine naturel et son rôle de terrain lui permettent d'approcher les projets territoriaux avec la prise en compte des Trames vertes et bleues.

En outre, le Conservatoire intervient depuis 20 ans aux cotés des pouvoirs publics pour la création et le développement ou l'adaptation des outils favorables à la préservation de la biodiversité intégrant les dimensions territoriales.

Le Conservatoire intervient à ce titre sur les territoires définis en zone Natura 2000, soit comme conseiller scientifique et technique pour l'élaboration de documents d'objectifs ou l'animation de ces derniers, mais aussi pour la réalisation de contrats Natura 2000 en faveur des sites contractualisés par le Conservatoire ou pour des tiers. L'utilisation des MAE et de Natura 2000 se développe au profit des territoires grâce à des actions de gestion écologique concrètes sur plusieurs sites dans des zones naturelles où la cohérence des actions inter-acteurs est assurée

Réseau de pelouses et MAE dans l'Aisne

A titre d'exemple, l'action sur le territoire de la Communauté de communes du Chemin des Dames, située dans le Laonnois, au coeur du département de l'Aisne. L'actualisation de la cartographie du réseau de pelouses et l'analyse de la fonctionnalité potentielle du réseau menée pour deux espèces de papillons (L'Argus bleu céleste qui se reproduit au sein des pelouses rases à Hippocrépide et l'Azuré des coronilles qui affectionne les milieux plus évolués d'ourlets à Coronille bigarée) a démontré qu'une majorité des pelouses semble pouvoir fonctionner comme des réseaux de sites pour ces deux espèces, bien que certains sites semblent encore isolés de ce réseau.

Des pistes d'amélioration de cette fonctionnalité locale ont été proposées en vue d'améliorer l'état de conservation des populations. Il a été recherché le maintien ou la création de milieux favorables en zones agricoles. Le Conservatoire travaille avec les collectivités pour réaliser cette année des travaux de déboisement sur une surface de 3 ha de pinèdes et, pour les 5 années à venir, la signature d'un contrat Natura 2000 pour l'entretien des zones déboisées. Ce partenariat devrait notamment permettre d'aider à la poursuite de la construction d'une « trame verte de pelouses gérées ».

Trame verte et Petit Rhinolophe



Petit rhinolophe

Les programmes d'actions développés par le Conservatoire en faveur des chauves-souris, notamment en collaboration avec Picardie Nature et l'Office National des Forêts prennent en compte les besoins du Petit Rhinolophe en terme de réseau de cavités, de territoires de chasse autour des sites de parturition et de linéaires boisés.

Ainsi, pour une première fois en Picardie, des mesures agro-environnementales développées dans le cadre du dispositif Gestion de Territoire mise en place par le Conseil Régional de Picardie et la profession agricole ont soutenues la restauration de haies dans le Soissonnais autour des sites à Chauves-souris de Moulin-Sous-Touvent et de Saint-Pierre-les-Bitry.

Des mesures similaires pourraient être développées en vallée de l'Automne, dans le Vexin, ou entre les différentes forêts domaniales de l'Oise.

Enfin, l'expertise menée par le Conservatoire auprès de l'association de préfiguration du Parc naturel régional de Picardie maritime a permis d'établir pour le territoire de préfiguration une proposition de typologie des connexions écologiques et de hiérarchiser les enjeux de ces connexions. Avec ce type de travail, les opérateurs locaux possèdent une vision globale de leur territoire utilisable pour tout type de projet d'aménagement du territoire.

Le concept de «Trame verte et bleue» est présent dans toutes les actions du Conservatoire, la gestion des cœurs de nature étant à la base de la Trame et du métier Conservatoire.



XAVIER HOUARD, CHARGÉ DE MISSION À L'OFFICE POUR LES INSECTES ET LEUR ENVIRONNEMENT (OPIE)

«Le monde des insectes représentent 80% des espèces qui composent le règne animal et 90% de la biomasse terrestre. Cette écrasante représentativité place les insectes parmi les « acteurs » essentiels du fonctionnement des écosystèmes. De plus, les insectes jouent des rôles fondamentaux dans le maintien des équilibres naturels. Ces rôles sont visibles pour l'Homme sous la dénomination de « services rendus par la nature », comme le recyclage de la matière organique, la pollinisation

des végétaux, la régulation des populations animales et végétales... Depuis les mutations agro-technologiques du siècle précédent, la faune des insectes subit de plein fouée une érosion « silencieuse » de leur diversité. Ce déclin est désormais visible depuis peu. En effet, les récentes listes rouges européennes établissent un constat alarmant : 9% des papillons de jour et 14% des libellules sont menacés d'extinction. Ces deux groupes d'insectes sont reconnus par les scientifiques comme « bioindicateurs » représentatifs de « l'état de santé » des écosystèmes qui les accueillent. Les Conservatoires d'espaces naturels tels que celui de Picardie, conscients de leurs responsabilités vis-à-vis des générations actuelles et futures, s'engagent dans des partenariats et des programmes en faveur des insectes. En Picardie, l'Opie souhaite travailler de concert avec le Conservatoire d'espaces naturels afin que les plans de gestion intègrent les insectes à leur juste mesure. D'ici l'automne 2010, cette collaboration devrait notamment prendre forme par l'animation de la déclinaison régionale des Plans Nationaux d'Actions en faveur des Odonates et des Maculinea. Ainsi, nous souhaitons vivement que dans la conduite des actions concrètes de conservation, nous puissions une meilleure prise en compte des

NAME OF DESTAUDATION

ACTUALITÉS

LES PLANS DE RESTAURATION BUTOR ÉTOILÉ ET RÂLE DES GENÊTS

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie a porté la réalisation de la déclinaison nationale des plans de restauration pour le Butor étoilé et le Râle des genêts en partenariat avec les acteurs concernés.

Un plan de restauration, est un plan visant à restaurer une population viable et son habitat d'une espèce vulnérable, disparue ou en danger d'extinction. Il définit et programme la mise en oeuvre d'actions coordonnées,



lâle des genêts

nécessaires à la restauration d'espèces menacées sur le territoire concerné. Le Râle des genêts, de la famille des Rallidés, ressemble à une perdrix plus élancée avec un bec plus gros et des pattes plus longues. C'est un oiseau des prairies de fauche et des pâtures ainsi que des marécages. Son envergure peut atteindre 53 centimètres. Le cri de parade du mâle chanteur est caractéristique d'un «krex-krex» répété sans cesse. Le Conservatoire poursuit aujourd'hui ses actions en Moyenne Vallée de l'Oise au travers de la gestion d'environ 400 ha de terrains dont il est propriétaire ou locataire et cela en collaboration avec la profession agricole. Le Conservatoire intervient également en faveur de la préservation des populations de Râle à l'échelle globale de la Moyenne et de la Haute Vallée de l'Oise dans le cadre de la participation à la définition et à l'animation des mesures agro-environnementales.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie développe également depuis 20 ans, des actions de protection et de gestion des zones humides. Il gère de nombreux sites potentiellement favorables au Butor étoilé (vallée de la Somme, de l'Avre, Plaine maritime picarde, marais de la Souche, marais de Sacy, étang de la Logette) où il a engagé des moyens importants pour restaurer des roselières inondées. Le Butor étoilé, de la famille des Ardéidés, a un plumage brun avec des tâches dorées mouchetées de noir. Son envergure peut atteindre 135 cm. Il vit près des eaux douces ou des marais, près des roselières, souvent dans des plaines. Son cri se définit comme un mugissement grave, lent et profond faisant vibrer l'ensemble de son corps. Il se nourrit essentiellement de poissons, mais aussi d'insectes, d'amphibiens, de vers, de petits mammifères...

LA RÉSERVE DE L'ETANG SAINT-LADRE (BOVES): UNE RÉSERVE POUR TOUS



fonctionnements de

l'entomofaune.»

Dans le cadre de sa politique d'aménagement des sites et pour répondre au mieux à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, le Conservatoire a à coeur de mettre à disposition de tous le patrimoine naturel remarquable de la région.

Les aménagements effectués ces dernières années sur la Réserve

Naturelle de l'Etang-Saint-Ladre à Boves en sont la preuve. Le 15 avril dernier, 85 personnes issues de 8 instituts accueillant des personnes handicapées ont participées à une randonnée pédestre sur la Réserve.

Des bornes en braille ont été installées en début d'année et une audioguide est en cours d'élaboration, pour améliorer l'accueil de tous.

Comme chaque été, la Réserve Naturelle de l'Etang Saint-Ladre est mise à l'honneur. **Jusqu'au 29 août,** le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie en partenariat avec le CPIE Vallée de Somme vous propose des animations et des visites guidées gratuites pour découvrir le patrimoine naturel remarquable de la Réserve.

Rendez-vous au chalet d'accueil, près du Pont Prussien, rue Manasses Barbier à Boves pour découvrir le planning des animations.

Visites guidées pour tout public par un animateur du CPIE le mercredi, vendredi, et samedi à 14h30 et 16h30; animations thématiques les dimanches après-midi (et les mercredis après-midi pour les enfants, sur réservation) à 14h30

SITE NATUREL À DÉCOUVRIR

LE MÉANDRE D'ÉCLUSIER-VAUX ET DE FRISE



- Types de milieux : Pelouses calcaires et marais tourbeux
- Communes : Eclusier-Vaux, Frise (SOMME)
- Espèces
 emblématiques :
 Acéras hommependu, Orchis négligé,
 Peucédan des marais,
 Azuré bleu céleste,
 Machaon

• Circuit de randonnée de 12,7 km

La Somme prend sa source à Fonsommes dans l'Aisne, s'étend sur environ 240 kilomètres et rejoint la Manche en baie de Somme au niveau de Saint-Valery-sur-Somme. Au cours autrefois torrentiel, le fleuve s'est assagi il y a environ 10 000 ans, creusant une large entaille dans le plateau picard au fond de laquelle s'écoule tranquillement « la vieille Somme » et où s'entremêlent les marais tourbeux alcalins surplombés par endroit par les « larris » (ou coteaux calcaires), véritables « balcons » de la Haute-Somme.

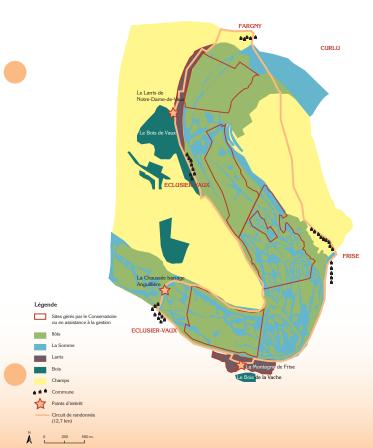
La Somme forme en Haute Somme d'importants méandres ; celui situé sur les communes d'Eclusier-Vaux et de Frise, se situe à une dizaine de kilomètres en aval de Péronnne.

Une boucle d'environ 13 km vous permet de découvrir à pied ces paysages et ces milieux naturels de grande valeur patrimoniale, fortement liés aux activités humaines traditionnelles (tourbage, fauches, pâturage ovin itinérant, chasse, pêche...).

Le larris de Notre-Dame de Vaux ou la montagne picarde

Dans la commune d'Eclusier-Vaux, suivez les indications « belvédère ». Vous arrivez à un parking aménagé puis à un grand belvédère qui offre un panorama exceptionnel sur une partie du méandre de la Somme entre Eclusier-Vaux et Frise. Prenez le chemin balisé en jaune sur votre gauche qui part en sous-bois. Vous passerez devant la petite chapelle de Notre-Dame de Vaux (dans laquelle aurait vécu un ermite il n'y a pas si longtemps!) et accéderez à un deuxième belvédère, plus petit que le premier, mais offrant une vue imprenable sur le Larris de Notre-Dame-de-Vaux. En empruntant le sentier des « maguettes » (chèvres en picard), vous pourrez traverser le site et découvrir des espèces faunistiques et floristiques aux tendances méditerranéennes car l'ensoleillement, le caractère pentu du site et la pauvreté du sol calcaire offrent ici des conditions tout à fait particulières. Les Rhinanthes à petites fleurs constituant des tapis jaunes, le thym et l'origan aux fleurs mauves embaument à votre passage, vous apercevrez peut-être aussi l'Acéras homme-pendu : petite orchidée jaune pâle dont la forme de la fleur explique son nom, la Digitale jaune quant à elle préfère les lisières de sous-bois. Vous pourrez aussi voir l'Azuré bleu-céleste papillonnant de fleur en fleur qui vous surprendra par sa couleur ou encore l'impressionnant Machaon. Vous aurez peut-être la chance d'apercevoir le troupeau de chèvres pâturant le site en dehors des périodes de chasse (de mars à septembre). Ces « débroussailleuses naturelles » participent activement à la restauration et à l'entretien des sites car elles s'attaquent prioritairement aux jeunes ligneux (notamment le Cornouiller sanguin, une des principales menaces pesant sur le site).

Le sentier traversant le larris redescend sur la route qui longe le site par le bas. Sur votre gauche, le fond de la vallée de la Somme,





Ilôt déboisé grâce au contrat Natura 2000

caractéristique en Haute-Somme par ces îlots entourés de chenaux en eau. Le plus grand îlot situé au plus près de la route a été entièrement déboisé en 2008 grâce à un contrat Natura 2000. Ainsi, près de 3 hectares de roselière à Fougère des marais (espèce assez rare) sont en cours de restauration (grâce à des opérations de déboisements et de coupe de rejets prévues sur 5 ans).

Chaussée barrage et anguillère

Vous continuez le long de la route, passez devant la mairie, puis la Maison Familiale et Rurale et arrivez à la chaussée barrage : route traversant la Somme, ponctuée de vannages afin de réguler les niveaux d'eau. Il faut savoir qu'en Haute-Somme, la gestion de l'eau au sein de la vallée fonctionne presque en « eau close » du fait d'une loi datant de Napoléon. Les propriétaires des vannages, assurant la gestion des niveaux d'eau en fermant ou ouvrant plus ou moins les vannes pouvaient, en contrepartie de ce service rendu à la communauté, se réserver les anguilles se trouvant dans leurs pièces d'eau. Ainsi à droite de la chaussée barrage, vous pourrez observer une étonnante construction en bois : l'anguillère. Reliée à un vannage, l'anguillère était utilisée les nuits de mauvais temps : on fermait



Le Marais d'Eclusier Vaux : propriété du Conseil général de la Somme

les vannages adjacents et on ouvrait ceux de l'anguillère : les flots d'eau ainsi déversés amenaient poissons et anguilles dans cette sorte de piège. L'anguillère d'Eclusier-Vaux est actuellement en cours de classement auprès des monuments historiques.

Les îlots situés de part et d'autre de cette chaussée barrage sont la propriété du Conseil général de la Somme et leur gestion

a été déléguée au Conservatoire. Le plan de gestion est actuellement en cours de réalisation. Les bâtiments et jardins seront le lieu d'un projet écotouristique dans le cadre du « Grand projet vallée de Somme » alliant tourisme et nature afin de redynamiser économiquement et socialement la vallée, projet porté par le Conseil général.

La montagne de Frise et la Grande Guerre

En continuant le long du canal vers la commune de Frise, vous longez par le bas la montagne de Frise. Sur votre droite, un sentier monte dans les boisements et vous amène dans une première clairière du site. Moins pentu que la montagne de Notre-Dame de Vaux, la montagne (ou « larris ») de Frise offre néanmoins une vue exceptionnelle sur le reste du méandre de cette partie de la Somme. Ici le sol est très marqué par la Grande Guerre. En effet, de rudes combats entre les alliés et les allemands se sont déroulés sur le site (en témoignent les tranchées et nombreux trous d'obus). Blaise Cendrars, dans son livre « La main coupée » décrit justement ces combats au chapitre « le Bois de la Vache », nom donné à un petit bois surplombant le larris.



Chantier nature du 27 mars 2010 sur la Montagne de Frise

Concernant le patrimoine naturel, le site offre une diversité exceptionnelle d'espèces d'espèces méridionales, de marais mais aussi d'espèces montagnardes! Ainsi la Seslérie bleuâtre, graminée à l'épi aux reflets violet-mauve s'étend largement sur le site. L'orchis négligée, plutôt inféodée aux marais tourbeux se développe ici aussi. Enfin vous pourrez observer la précoce Anémone pulsatille et la délicate Phalangère rameuse. En continuant sur la grande clairière du site, une butte offre une vue imprenable sur les îlots où vous pourrez apercevoir le Busard des roseaux en chasse. Ce grand rapace chasse au dessus des grandes étendues de roselières.



Orchis négligé

Un troupeau de brebis pâture le site de juin à septembre, assurant ainsi son entretien et limitant la repousse des arbustes.

A SAVOIR...

Les sites de la Montagne de Frise et de la Montagne de Notre-Dame de Vaux sont ouverts au publics, mais déconseillés en période de chasse (de septembre à fin février).

Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse et les portes et passe-clôtures refermés après chaque passage.

Sachez que certaines espèces présentes sur ces sites sont protégées par la loi. Ne cueillez pas les plantes.

LE COIN DU NATURALISTE

RESTAURATION DU MARAIS DE DE CAMBRONNE-LES-CLERMONT 3.0 DES PREMIERS RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

Le marais de Cambronne-les-Clermont est un site hautement original pour l'Oise et la Picardie. Il s'agit d'un marais tuffeux alimenté par les résurgences d'une nappe riche en calcaire actif. Sa pente assez forte limite l'accumulation de matière organique. Il est donc peu tourbeux contrairement à ses homologues axonais. Les travaux de restauration entamés en 2007 visent à regagner des espaces ouverts et à maîtriser la progression des mégaphorbiaies au profit des bas-marais et des prairies. Des coupes et des fauches exportatrices sont donc pratiquées annuellement en veillant toutefois à conserver des zones refuge pour la faune et les

populations d'espèces végétales prioritaires.

Dès 2007, le Mouron délicat (Anagallis tenella) profitait de la ré-ouverture et de la mise à nu du sol occasionnée par les passages répétés des intervenants. Les surfaces occupées sont ainsi passées entre 2006 et 2010 de quelques m² à plus de 10 m² et devraient continuer leur progression.

En 2010, nous avons eu le plaisir de constater

premier résultat de gestion significatif : en lieu et place d'une ancienne mégaphorbiaie couverte de noisetiers, une station d'Ophioglosse commune (Ophioglossum vulgatum) a pu s'exprimer après 3 années de travaux. petite fougère légalement protégée n'avait jamais été vue sur le site pourtant bien connu du Conservatoire, des bénévoles et de diverses associations naturalistes. Une centaine de pieds a été dénombrée dont 5 présentaient une fronde fertile.



Ophioglosse commune

La Scorzonère humble (Scorzonera humilis), très menacée sur le site a également été observée à l'état végétatif sous une mégaphorbiaie dont la restauration a débuté en 2010. Une attention particulière lui sera consacrée lors des travaux de fauche qui devraient lui permettre de fleurir en 2011.



Vertiao moulinsiana

Enfin, on signalera que l'année 2010 a été l'occasion de découvrir une population de Vertigo moulinsiana et de Vertigo angustior dans le cadre de l'inventaire régional commandité par la DREAL Picardie et confié au bureau d'études BIOTOPE. L'intérêt des zones mises en exclos lors de la fauche s'est ainsi vu renforcé puisque ces deux mollusques d'intérêt communautaire trouvaient refuge.

UNE ANNÉE RICHE EN DÉCOUVERTE DANS LA SOMME



Mélampyre à crête

En 2010, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie s'est donné comme objectif, dans la Somme, d'approfondir les connaissances sur le patrimoine naturel des pelouses calcicoles (ou larris). En effet, ces milieux sont particulièrement riches en espèces menacées et régressent très rapidement. Les surfaces de pelouses calcicoles disparues de Picardie en un siècle sont estimées à plus de 90% de l'existant au début du XX^e siècle, l'abandon des pratiques agro-pastorales et la mise en culture étant

les principales causes de régression.

Trois secteurs ont été prospectés : la Vallée de la Bresle, la Moyenne Vallée de la Somme entre Amiens et Abbeville et le Doullennais. C'est en Vallée de la Bresle que les résultats de prospections ont été les plus remarquables, à l'image de la redécouverte du Mélampyre à crête (Melampyrum cristatum), espèce présumée disparue ayant été observée pour la dernière fois en Picardie en 1973. Cette vallée révéla la présence d'autres espèces exceptionnelles et gravement menacées telles l'Orobanche élevée (Orobanche elatior) et l'Orchis brûlé (Orchis ustulata). Il s'agit, pour cette dernière, de la première station connue dans le département de la Somme et semble être la seule station viable de Picardie. Ces prospections ont également permis d'actualiser la connaissance sur la répartition du Damier de la Succise (Euphydryas aurinia) en Vallée de la Bresle.

LUDOVIC MANGELINCK, **UN NOUVEL ADMINISTRATEUR AU CONSERVATOIRE**

Lors de l'Assemblée générale du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, le 22 mai dernier, un nouvel administrateur a été élu et a intégré le Conseil d'administration: Ludovic Mangelinck.



Technicien rivière de profession depuis 8 ans dans l'Aisne, il a

souhaité s'engager encore plus auprès du Conservatoire dont il est adhérent depuis 2003. Administrateur du blog «L'écho des chantiers» (http://lechodeschantiers.free.fr) qui a pour vocation de présenter et promouvoir les chantiers nature du Conservatoire, Ludovic participe chaque année à la mise en place du crapauduc sur Beuvardes dans l'Aisne et aux relevés quotidiens des seaux, ainsi qu'à des chantiers internationaux avec le Conservatoire de Haute-Normandie.

Si vous souhaitez contribuer au blog, n'hésitez pas à contacter Ludovic ou Clémence Lambert (Chargée de mission Vie Associative): c.lambert@conservatoirepicardie.org.

QUELQUES SORTIES ET CHANTIERS DE L'ETÉ

SAMEDI 21 AOÛT À CESSIÈRES (O2) LES CHAUVES-SOURIS, NOS ALLIÉES DE LA

Venez participer à un chantier nature, dans une ancienne carrière d'extraction où se trouvent des cavités à chauves-souris, leur servant de lieu d'hibernation. Il sera question de créer des aménagements propices à la venue des chauves-souris en plus grand nombre sur ce lieu spécifique.

Chantier organisé en collaboration avec la commune de Cessières et l'Office National des Forêts.

Prévoir des chaussures de marche, des gants de chantier et son pique-nique.

Rendez-vous : 9h30 à la mairie de Cessières puis sur le site.

Durée: 3 heures et demi le matin et 3 heures l'après-midi.

Pour plus d'informations, contactez Clémence au 03.22.89.84.29/06.07.30.41.61./ ou par courriel: c.lambert@conservatoirepicardie.org Places limitées : réservation obligatoire.

DU LUNDI 23 AU VENDREDI 27 AOÛT AVEC LES BLONGIOS AU MARAIS DU PENDÉ (80)

Le marais du Pendé se situe sur les communes de Villers-sur-Authie et de Nampont-Saint- Martin. Le site s'inscrit dans l'entité marécageuse de la Vallée du Pendé et comprend essentiellement des roselières et des saulaies, des prairies tourbeuses et des pâtures humides. Les formations végétales se développent sur sol tourbeux alcalin. Il s'agira de couper les rejets de saules et d'essoucher un secteur au tire-fort afin de contrôler le développement des ligneux et maintenir le coeur du marais ouvert. Chantier organisé en collaboration avec l'association "Les Blongios, la nature en chantiers".

Prévoir des bottes et votre pique-nique.

Rendez-vous : 10h à l'entrée du site de la Belle Nonnette (le long de la départementale allant de Vron à Villers-sur-Authie), après l'autoroute.

Pour participer à la semaine complète (logement et repas) contactez les Blongios (tel : 03 20 53 98 85 / mail : contact@lesblongios. fr). Pour une participation à la journée, réservation obligatoire avant le 17 août auprès de Clémence au 03.22.89.84.29/06.07.30.41.61./ ou par courriel: c.lambert@conservatoirepicardie.org

MARDI 24 AOÛT À FIGNIÈRES (80) DÉCOUVERTE DU LARRIS

La Montagne de Fignières est l'un des plus beaux larris de la Somme, où sont présents le papillon Mercure et la Virgule, le Fluoré... ainsi que diverses plantes remarquable : pulsatiles, Epipactis brun-rouge... Lors de cette sortie, venez admirer le vol gracieux du papillon Mercure et écouter le concert des criquets et sauterelles du larris.

Sortie réalisée avec la commune de Fignières et

l'Office de Tourisme de Montdidier. Rendez-vous: 14h à l'Ealise de Fianières.

Durée: 2 heures et demi.

Prévoir des chaussures de marches.

Pour plus d'informations, contactez Clémence au 03.22.89.84.29./06.07.30.41.61. ou par courriel: c.lambert@conservatoirepicardie.org Réservation conseillée.

VENDREDI 27 AOÛT LES CHAUVES-SOURIS DES MUCHES DE HIERMONT, UN PATRIMOINE **REMARQUABLE (80)**

cavités souterraines du Ponthieu sont d'anciennes carrières de craie transformées souterrains-refuges, appelés «muches» (cachettes en picard), essentiellement lors des guerres franco-espagnoles des XVIe et XVIIe siècles. Les muches de Hiermont font actuellement partie des souterrains refuges les mieux conservés du Ponthieu. On note la présence du Grand Murin (Myotis myotis) et du Vespertilion à oreilles échancrées (Myotis emarginatus), tous deux rares en Picardie, vulnérables en France et menacés en Europe. Nous vous proposons d'inaugurer la nouvelle grille à l'entrée de la cavité souterraine, de découvrir les chauves-souris de Picardie par le biais d'un diaporama en salle qui sera suivi d'une sortie à la recherche des chauves-souris à l'aide de détecteurs à ultrasons.

Sortie organisée avec la commune de Hiermont, dans le cadre de la Nuit de la Chauve-souris.

Rendez-vous: 20h30 à la mairie de Hiermont.

Durée: 3 heures.

Prévoir une lampe torche.

Pour plus d'informations, contactez Clémence au 03.22.89.84.29/06.07.30.41.61. ou par courriel: c.lambert@conservatoirepicardie.org

Réservation conseillée.

SAMEDI 28 AOÛT À HIRSON (O2) LES TRÉSORS DE LA CASCADE DE BLANGY

La cascade de Blangy offre un petit coin de nature préservée et authentique, où l'on trouve l'ilôt à Scirpe épingle, une espèce florale, menacée d'extinction en Picardie. Venez participer à ce chantier où il sera question de fauche, ratissage, profilage de berges et décapage.

Chantier organisé en collaboration avec la commune d'Hirson et l'Office National des Forêts.

Prévoir des bottes et son pique-nique.

Rendez-vous: 9h30 au parking face à la cascade de Blangy puis sur le site.

Durée : 3h30 le matin et 3 heures l'après-midi. Pour plus d'informations, contactez Clémence 03.22.89.84.29/06.07.30.41.61. ou par courriel: c.lambert@conservatoirepicardie.org Réservation conseillée.

SAMEDI 4 SEPTEMBRE À MONTCHALÔNS (O2) :LA MARGUERITE DE LA SAINT-MICHEL PRÉSENTE EN PICARDIE!

Les pelouses de Montchâlons possèdent l'essentiel des espèces végétales qui confèrent aux pelouses du Laonnois oriental leur grande originalité. Il est ainsi possible d'observer ici l'une des plus importantes populations de Marguerite de la Saint-Michel, astéracée aux fleurs mauves, rare en France et uniquement présente dans le Laonnois en Picardie.

Sortie réalisée en partenariat avec la commune de Montchalôns.

Prévoir des chaussures de marches.

Rendez-vous: 9h30 à la mairie de Montchâlons.

Durée: 3 heures.

Pour plus d'informations, contactez Clémence au 03.22.89.84.29/06.07.30.41.61. ou par courriel: c.lambert@conservatoirepicardie.org Réservation conseillée.

SAMEDI 4 SEPTEMBRE À TRUCY (O2) ENTRETIEN D'UNE PELOUSE CALCICOLE

Cette pelouse calcicole accueille une très belle station de Marguerite de la Saint-Michel, une astéracée de couleur mauve, qui vaut qu'on lui consacre un petit peu d'attention. Il s'agira d'ouvrir à nouveau le milieu par le biais d'une coupe de rejet, d'une coupe de bois, de débroussaillage et de ratissage. Chantier réalisé en partenariat avec la commune de Trucy et la société de chasse de Trucy.

Prévoir des chaussures de marches et son piquenique (grillades offertes).

Rendez-vous : 8h30 à la mairie de Trucy puis

Durée : 4 heures le matin et 3 heures l'aprèsmidi.

Pour plus d'informations, contactez Clémence au $03.22.89.84.29/06.07.30.41.61. \ ou\ par\ courriel:$ c.lambert@conservatoirepicardie.org Réservation obligatoire.

Consultez le calendrier nature sur notre site Internet: www.conservatoirepicardie.org

Directeur de la publication : Christophe Lépine Responsable de la publication : Céline Leeman Rédaction: Céline Leeman, Clémentine Couteaux, Emmanuel Das Gracas, David Frimin, Francis Meunier, Claire Lapie, Romain Bentou, Guilaume Meire, Jérémy Lebrun, Céline Froissart

Dessin original: Jean Chevallier Conception: Céline Froissart

Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

ISSN 2102-4073 - Dépôt légal à parution



















